

Des défibrillateurs pour tous

Mesnil-en-Ouche. La municipalité a décidé d'équiper toutes ses communes déléguées de ces appareils. Des conseils d'utilisation sont en même temps diffusés auprès du public.

Élargissant le champ d'action de ses différents projets sur l'ensemble des 16 communes déléguées, la municipalité de **Mesnil-en-Ouche** a notamment entrepris de créer un parc complet de défibrillateurs.

À ce jour, neuf appareils sont en place, dans huit communes déléguées. Ils sont placés en extérieur, dans les différents lieux stratégiques (mairies, salles des fêtes, groupes scolaires) et sont ainsi accessibles à tous.

Pour un coût
de 35 000 €



Guillaume Boulaye, animateur de formations sur l'utilisation des défibrillateurs

« Faciles à déplacer, ces défibrillateurs peuvent être transportés sur les lieux de telle ou telle manifestation recevant du public. Leur proximité géographique et leur accessibilité 24 h sur 24 peut contribuer à sauver des vies. Nous affichons donc une tolérance 0 pour ceux qui dégraderaient ou voleraient ces appareils, comme cela a déjà été le cas à **La Barre-en-Ouche** », explique le maire (SE), **Jean-Noël Montier**.

La commune a investi 35 000 € dans ce projet d'intérêt général, dont 14 000 € de subventions de la Compagnie CNP Assurances, et 7 000 € de réserves parlementaires. Le matériel est plutôt haut de gamme, entièrement automatisé et étanche. La maintenance est assurée notamment par **Guillaume Boulaye**, pompier de Paris passionné de secourisme, qui se charge de la

formation des personnes intéressées. « Nous avons organisé une formation pour les élus du territoire. Plusieurs autres sont prévues, en particulier pour les équipes éducatives des trois groupes scolaires, pour les professionnels et les jeunes de l'IME de Beaumesnil ou encore pour les élèves de 3e du collège de La Barre-en-Ouche ; des jeunes qui commencent à se déplacer en toute autonomie sur des deux-roues et peuvent être témoins ou être impliqués dans des accidents », poursuit Jean-Noël Montier.

Une première réunion publique, vendredi soir, à **Beaumesnil**. Une deuxième réunion aura lieu le 23 mars pour l'inauguration officielle du programme. Des formations sont par ailleurs dispensées par la Croix-Rouge ou la Fédéra-

tion française de sauvetage et de secourisme et ses antennes locales, à raison de 45 € par personne pour sept heures de formation.

Les défibrillateurs donnent de toute façon, au fur et à mesure de l'intervention, des instructions en français ou en anglais, répétées deux fois pour chaque étape. Les utilisateurs ne sont ainsi pas livrés à eux-mêmes. « Si ces appareils n'accomplissent pas de miracle, ils augmentent les chances de survie des victimes. Il ne faut de toute façon pas s'en vouloir en cas d'échec mais considérer que si le cœur pour quelque chose. Les pompiers qui interviennent à Mesnil-en-Ouche arrivent de

qui il faut laisser le temps de rejoindre leur caserne puis de se rendre sur les lieux de l'intervention aussitôt que l'alerte est donnée », conclut Guillaume Boulaye.

La commune du **Noyer-en-Ouche**, la seule à ne pas avoir rejoint la commune nouvelle, bénéficie aussi du dispositif. Mesnil-en-Ouche est l'un des territoires les mieux couverts du département. La Ville de Bernay a de son côté l'intention d'équiper prochainement ses lieux publics avec 22 appareils. Mais rien n'est encore fait.

INFOS PRATIQUES

Prochaine réunion publique de formation au défibrillateur vendredi 23 mars, à 18 h, dans la salle des fêtes de La Roussière.